



FICHE DE SUIVI – PERMUTATIONS 2021

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au SNUDI FO 65 pour que les délégués vérifient votre barème et vous informent des résultats des permutaions informatisées.

snudi.fo65@laposte.net

A retenir :

17/11 : ouverture des inscriptions sur SIAM (iprof)
08/12 à 12h : clôture des inscriptions
02/03 : résultats des permutaions informatisées

NOM **Prénom**

Adresse personnelle :

Tél. perso : Portable : Adresse mail :

Syndiqué(e) au SNUDI FO : OUI NON

1/ Votre position :

en activité : École Commune

en disponibilité en congé parental en détachement en CLM/CLD

2/ Votre échelon : au 31/08/2020 **Votre corps :** Instit PE PE HC PE CE

3/ Votre ancienneté dans le département :ansmois (au 31/08/2021)

Date d'entrée dans le département :

4/ Bonification parents isolés :

• Etes-vous parents isolés : OUI NON

ATTENTION : Seuls les enfants de moins de 18 ans sont pris en compte au 01/09/2021.

5/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle ou au titre de l'autorité parentale conjointe

REMARQUE : Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacsés (au plus tard le 31 octobre 2020) ou concubins avec enfant(s). Il y a situation d'autorité parentale conjointe lorsque le collègue habite dans un département autre que celui de l'enfant ou lorsqu'il est scolarisé dans un autre département.

Des justificatifs seront demandés.

• Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? OUI NON

• Demandez-vous à changer de département pour vous rapprocher de votre ex-conjoint ? OUI NON

• Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 01/09/2021) ou à naître (reconnaissance anticipée au 01/01/2021) :

• Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e) : an(s)

• Etes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : OUI NON

Depuis combien de temps ? an(s)

• Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe : OUI NON

6/ Renouvellement du même 1^{er} vœu :

